

Questions orales

Étant donné que des usines canadiennes de fabrication de motoneiges ont été dans l'obligation de ralentir leur production au cours des derniers mois, et que d'autres ont fermé leurs portes à cause de la surproduction, puis-je demander à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce s'il pourrait dire à la Chambre pourquoi le gouvernement a permis l'importation de motoneiges pour une valeur de 47 millions, au cours des 10 premiers mois de 1972?

M. l'Orateur: J'ai l'impression, ici encore, que l'honorable député invite le ministre à faire une déclaration qui devrait normalement être faite à l'appel des motions. Si l'honorable ministre peut répondre brièvement, je lui permettrai de le faire.

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas de chiffres ici, mais si ma mémoire est fidèle, le nombre de motoneiges exportées était beaucoup plus élevé que celui des motoneiges importées au Canada, mais je m'empresse volontiers d'obtenir les chiffres pour le député.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je m'excuse de ne pouvoir préciser la date où la réponse a été donnée dans le harsard, mais il s'agissait bien d'une question d'importation. Je n'ai donc pas fait erreur, en posant ma question. Il s'agissait de demander au ministre de l'Industrie et du Commerce pourquoi le gouvernement avait permis l'importation de ces motoneiges, alors que les usines canadiennes sont obligées de fermer leurs portes?

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA PROTESTATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Maintenant qu'il nous a donné ses différentes interprétations de l'accord sur l'automobile, j'ai une autre question qui concerne elle aussi la politique commerciale du Canada. Son gouvernement a-t-il l'intention de s'associer à la protestation de la Communauté économique européenne selon laquelle les projets du programme DISC américain seraient une violation du GATT?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons fait parvenir nos objections directement au gouvernement des États-Unis.

M. Stanfield: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je savais cela, puisque le ministre l'a annoncé à la Chambre; je voulais savoir s'il avait l'intention de joindre sa voix ou celle du gouvernement aux protestations de la Communauté économique européenne? Plus précisément, monsieur l'Orateur, le gouvernement a-t-il consulté la Communauté économique européenne par l'intermédiaire de son ambassadeur auprès de

cet organisme en vue de savoir quelle est la position de la Communauté notamment au sujet de la possibilité de s'associer à cette protestation?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, nous n'avons nullement l'intention de nous associer directement à la communauté. Nous avons soulevé la question aux conseils du GATT.

M. Stanfield: Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter ses propres protestations contre DISC au lieu de tenter de s'unir à une protestation générale?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je suppose que ce sera une des questions discutées lors des prochaines négociations multilatérales effectuées aux termes du GATT, notamment tout le domaine des obstacles non tarifaires.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question à ce sujet s'adresse au ministre des Finances. Les principales propositions du budget du 8 mai dernier, qu'on a prétendu être des contrepropositions au DISC, indiquent-elles que le gouvernement estimait qu'aucune possibilité ne s'offrait par l'entremise du GATT; donc si nous ne nous associons pas aux pays du Marché commun le ministre abandonnera-t-il les propositions de ce budget du 8 mai?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): En aucune façon, monsieur l'Orateur. Ce budget proposait des réductions générales d'impôt non seulement compte tenu du programme DISC américain mais également pour nous rendre plus concurrentiels dans un monde où les négociations commerciales du GATT et la stabilité monétaire internationale sont indispensables à la prospérité canadienne. Dans le monde actuel, j'estime que ces allègements fiscaux offerts aux entreprises sont encore plus importants.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Au sujet des protestations qu'il dit avoir été faites par le gouvernement canadien au gouvernement américain au sujet du programme DISC, ont-elles été faites uniquement par l'entremise de ses collaborateurs ou de ministre à ministre, ce qui est la seule façon efficace d'élever des protestations de ce genre?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, ces protestations ont été faites de gouvernement à gouvernement.

M. Hees: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vais autoriser le député à poser une autre question mais toutes ces questions supplémentaires nous ralentissent beaucoup.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, je demande simplement au ministre de fournir une réponse précise. A-t-on protesté de ministre à ministre ou de fonctionnaire à fonctionnaire?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, cela a été fait d'une façon on ne peut plus officielle, entre un gouvernement et un autre, entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain.